



Conseil de
l'Union européenne

185574/EU XXVII. GP
Eingelangt am 22/05/24

Bruxelles, le 22 mai 2024
(OR. fr, en)

10082/1/24
REV 1

COMPET 569
IND 269

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Note d'information des délégations française, néerlandaise, irlandaise et tchèque, soutenue par les délégations espagnole, slovaque et roumaine pour le point divers sur un paquet de mesures européennes en faveur d'une politique durable du carbone pour l'industrie chimique

Les délégations trouveront en pièce jointe une note d'information des délégations française, néerlandaise, irlandaise et tchèque, soutenue par les délégations espagnole, slovaque et roumaine pour le point divers sur un paquet de mesures européennes en faveur d'une politique durable du carbone pour l'industrie chimique, en vue de la réunion du Conseil Compétitivité du 24 mai 2024.

Note des délégations française, néerlandaise, irlandaise et tchèque, soutenue par les délégations espagnole, slovaque et roumaine pour le point divers sur un paquet de mesures européennes en faveur d'une politique durable du carbone pour l'industrie chimique

Les États membres cosignataires (ci-après dénommés "les États membres") soulignent, en vue de garantir la compétitivité, la résilience de la chaîne de valeur et la croissance durable de l'industrie chimique européenne, la nécessité de stimuler efficacement l'adoption de sources de carbone durables dans l'industrie chimique.

Les États membres soulignent qu'un cadre réglementaire européen global est nécessaire pour opérer la transition des combustibles fossiles vers des matières premières à base de carbone durable, afin de garantir la compétitivité à long terme de l'industrie chimique européenne dans le cadre d'une économie climatiquement neutre et circulaire, qui va des produits de base en amont aux produits destinés aux utilisateurs finaux. Par conséquent, les États membres proposent un ensemble de mesures européennes qui devraient comprendre, au minimum, une politique de création de marchés, la disponibilité de carbone durable et des instruments garantissant des règles de concurrence équitables, et soulignent en particulier la nécessité de préserver les capacités de production en Europe et de renforcer l'intégration de l'industrie chimique européenne, en commençant par l'amont de la chaîne de valeur.

L'industrie chimique européenne

L'industrie chimique de l'UE est confrontée à des défis structurels et urgents, tels que la baisse de sa compétitivité au niveau mondial et la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, et délocalise donc certaines de ses activités vers des pays tiers. Pour contrer ce phénomène, les États membres estiment qu'il convient de réduire les dépendances indésirables et non viables et de mettre en place des pratiques circulaires afin de renforcer la compétitivité internationale de l'industrie chimique européenne et de maintenir une capacité de production à l'épreuve du temps dans l'UE. L'industrie chimique est un fournisseur essentiel, en amont, de matières premières et de produits intermédiaires pour de nombreux produits stratégiques, allant des produits pharmaceutiques aux batteries. La garantie d'une industrie chimique européenne de pointe, à faible empreinte carbone et compétitive à l'échelle mondiale est une condition indispensable pour limiter les dépendances à l'égard de pays tiers et pour assurer la réussite des ambitions européennes.

Sans la défossilisation progressive de l'industrie chimique, nos objectifs climatiques et environnementaux ne pourront être atteints. Les ressources fossiles utilisées comme matières premières chimiques représentent 10,4 % de la consommation totale de carbone fossile dans l'UE, ce qui se traduira à terme par des émissions de CO₂. Pour que l'industrie chimique devienne durable et compétitive, l'utilisation du carbone durable (matériaux recyclés, biomasse durable et CO₂ capturé) doit remplacer l'utilisation du carbone fossile.

La Commission européenne a réussi à stimuler efficacement l'adoption des énergies renouvelables, mais les politiques relatives aux matières premières chimiques durables sont insuffisantes. Dans sa Communication sur les cycles durables du carbone, la Commission européenne a souligné l'importance de passer à des sources non fossiles durables pour la production de produits chimiques et plastiques. En outre, la Commission européenne a souligné l'importance de cette transition dans plusieurs de ses autres communications. Les États membres soutiennent ces déclarations de la Commission européenne et appellent à un cadre politique global qui stimule la production et l'utilisation de matières premières à base de carbone durable et ajoute de la cohérence aux déclarations et politiques actuelles en Europe.

Création de marchés

Avant tout, il est nécessaire de développer des marchés pour les produits chimiques et les plastiques fabriqués à partir de sources de carbone durables. Pour assurer une croissance soutenable à long terme et la compétitivité de l'industrie chimique, il faudra créer des marchés pour les produits durables. Nous appelons à des incitations efficaces et technologiquement neutres pour remplacer le carbone fossile vierge par des matériaux recyclés, de la biomasse durable et du CO₂ capturé afin de mettre nos efforts en accord avec les ambitions européennes en matière de climat et de circularité. La réglementation des produits peut contribuer à la création d'un marché européen viable pour les produits issus de sources de carbone durables. Les entreprises ont ainsi la possibilité d'adapter leur chaîne de valeur, ce qui favorise l'émergence d'un secteur chimique durable fort en Europe. Le règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR), le règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR) et le règlement sur les véhicules en fin de vie sont des facteurs de stimulation du marché et des garde-fous importants pour l'adoption de sources de carbone durables. Ces règlements sont essentiels, car ils garantissent la recyclabilité et la réutilisation (efficacité) des produits. Ces réglementations devraient être élargies pour inclure toutes les formes de carbone durable, et pas seulement le contenu recyclé. En outre, le soutien à l'innovation devra être renforcé. Des programmes tels qu'Horizon Europe et le Fonds pour l'innovation peuvent jouer un rôle essentiel en fournissant le financement nécessaire à l'innovation.

Outils pour soutenir une industrie stratégique

Les États membres demandent également à la Commission de réexaminer et, si nécessaire, de modifier l'encadrement des aides d'État afin de maximiser les effets du paquet de mesures présenté et de permettre de combler, au moyen d'aides d'État (régimes), les lacunes dans le financement des projets de création et d'expansion dans le domaine du carbone durable, sans toutefois s'y limiter, et d'assurer la viabilité de l'industrie chimique existante tout en préservant des conditions de concurrence équitables au niveau européen. La réglementation des produits et le soutien à l'innovation pourraient favoriser des conditions de concurrence équitables. Néanmoins, les États membres appellent à l'utilisation de l'ensemble de la palette d'instruments communautaires, ainsi qu'à l'inclusion d'instruments additionnels pour garantir des conditions de concurrence équitables au niveau mondial, dans la mesure où la concurrence des entreprises de pays tiers promet d'être féroce. Des conditions de concurrence équitables à l'échelle mondiale favoriseront la création d'un marché européen viable.

Une disponibilité durable du carbone

Pour permettre aux entreprises de passer à des sources de carbone durables, il convient d'accorder une attention particulière à leur disponibilité. Afin de maximiser cette disponibilité, nous proposons une stratégie de disponibilité du carbone durable, alignée à la fois sur la directive-cadre sur les déchets et sur la stratégie européenne en matière de bioéconomie. Cette stratégie pourrait impliquer l'optimisation de la production de carbone durable au sein de l'UE, et le rôle éventuel de l'importation de carbone durable, si nécessaire. En outre, il apparaît hautement probable que, pendant une période de temps considérable, le carbone durable sera plus rare et plus cher que les sources de carbone fossile. C'est pourquoi les États membres insistent sur l'inclusion de stratégies "R" plus ambitieuses (par exemple, réduire et réutiliser) et sur la promotion d'une utilisation efficace du carbone durable.

Constance et cohérence

Nous appelons à la cohérence avec les cadres réglementaires apparentés, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et de limiter le fardeau réglementaire. Les États membres soutiennent la mise à jour du cadre européen régissant les produits chimiques (tel que REACH), en particulier pour rendre la fabrication et l'utilisation de substances chimiques dans l'industrie européenne plus sûre, plus durable, plus compétitive et à l'épreuve du temps, pour permettre une approche plus ambitieuse (basée sur les approches d'évaluation scientifique actuelles) afin de protéger contre les risques pour la santé humaine et l'environnement, y compris la biodiversité, tout en soutenant la compétitivité des entreprises en simplifiant les procédures et en leur donnant une plus grande visibilité sur les règles et les substances qui pourraient faire l'objet de restrictions futures. Les politiques climatiques, telles que la directive sur les énergies renouvelables III (REDIII), la directive sur l'efficacité énergétique (EED) et le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (ETS), s'appliquent également à de larges pans de l'industrie chimique. Par exemple, la REDIII garantit la durabilité de la biomasse par le biais de critères de durabilité et encourage l'utilisation en cascade de la biomasse, une méthode que nous proposons d'utiliser également pour ce paquet de mesures, afin de garantir l'adhésion au principe « Do no significant harm » (ne pas causer de préjudice important). De plus, plusieurs politiques relatives à la circularité, telles que PPWR et ESPR, pourraient être utilisées pour susciter la demande pour des produits contenant toutes les formes de carbone durable ou pour réduire la demande de carbone. Lors de l'inclusion de la biomasse dans les réglementations sur les produits et dans d'éventuelles nouvelles réglementations, son rôle devrait être aligné sur la normalisation des produits, la stratégie sur la bioéconomie et le règlement sur les produits non issus de la déforestation. Par ailleurs, la disponibilité de matériaux recyclés est étroitement liée à la directive-cadre sur les déchets, et l'utilisation de CO₂ dans les matériaux est liée au cadre de certification du carbone européen (« Carbon Removal Certification Framework »). Tout en incitant à la transition vers des sources de carbone durables par le biais des différentes composantes de ce paquet de mesures, il conviendra de tenir compte de l'impact social et socio-économique, conformément au mécanisme pour une transition juste issu du Pacte vert. Enfin, la sensibilisation et l'éducation des consommateurs à la question du carbone durable sont des éléments importants pour la réussite de ce paquet de mesures, en lien par exemple avec la directive sur les allégations environnementales.

Information by the French, Dutch, Irish and Czech delegations, supported by the Spanish, Slovak and Romanian delegations, on a European Sustainable Carbon Policy Package for the Chemical Industry

The co-signing Member States (hereinafter: the Member States) underline, in the light of securing competitiveness, value chain resilience and sustainable growth of the European chemical industry, the need to effectively stimulate the uptake of sustainable carbon sources in the chemical industry.

The Member States stress that an overarching European policy framework is required to realise the shift from fossil to sustainable carbon feedstocks, in order to secure long-term competitiveness of the European chemical industry in a climate-neutral and circular economy, from upstream commodities to end-user products. Therefore, the Member States propose a package of European policy which should include, at least, policy on market creation, sustainable carbon availability and level playing field instruments, and further underline the need for action to safeguard production capacities in Europe and strengthen the integration of the European chemical industry, starting from the upstream of the value chains.

European chemical industry

The chemical industry in the EU is facing structural and urgent challenges, such as declining global competitiveness and high prices of energy and feedstock, and is therefore shifting some of its activities to third countries¹. To counter this, the Member States argue that unsustainable and undesirable dependencies should be reduced, and circular practices should be built up in order to strengthen the international position of the European chemical industry and to create future proof earning capacity for the EU. The chemical industry is a vital upstream provider of commodities and intermediates for many strategic products, from pharmaceuticals to batteries. Securing a state-of-the-art, low carbon footprint and globally competitive chemical industry in Europe is a prerequisite to limit foreign dependencies and the success of European ambitions.

¹ Transition Pathway for the Chemical Industry. (2023). [DocsRoom - European Commission \(europa.eu\)](https://docsroom-eu.ec.europa.eu/docsroom-ee/doc-detail/-/document/transition-pathway-for-the-chemical-industry-2023-01-10)

Without the gradual defossilisation of the chemical industry, our climate and environmental goals cannot be met. Fossil resources as chemical feedstock add up to 10.4% of all fossil carbon consumption in the EU², which will eventually also result in CO₂-emissions. For the chemical industry to become a sustainable and competitive frontrunner, the use of sustainable carbon (recycled materials, sustainable biomass and captured CO₂)³ should replace fossil carbon use.

The European Commission has succeeded in effectively stimulating the uptake of renewable energy, yet policies on sustainable chemical feedstocks are lacking. In the Communication on Sustainable Carbon Cycles⁴, the European Commission highlighted the importance of shifting to sustainable non-fossil sources in the production of chemicals and plastic products. Moreover, the European Commission has further stressed the importance of this shift in several of its other Communications⁵. The Member states support these statements made by the European Commission and call for an overarching policy framework that stimulates the production and use of sustainable carbon feedstocks and adds coherence to the current statements and policies in Europe.

² https://renewable-carbon.eu/publications/download-confirmation-page/?somedn_rpage=somedn_rpage&somedn_rtdid=140782&somedn_rrdkey=MTQwNzgy&somedn_rrskey=MTY4NDE1MTAzMg=&somedn_rpkkey=MTI3NzE4&somedn_rrukey=MA=&somedn_rrtype=cmVkaXJlY3Q#

³ ‘Sustainable carbon’ could be defined further when developing a European Sustainable Carbon Policy Package.

⁴ [com_2021_800_en_0.pdf \(europa.eu\)](#)

⁵ Communication on Europe’s 2040 climate target and path to climate neutrality by 2050 building a sustainable, just and prosperous society (COM(2024) 63 final); the Communication Towards an ambitious Industrial Carbon Management for the EU (COM(2024) 62 final); Transition Pathway for the Chemical Industry

Market creation

First and foremost, there is a need for market creation for chemicals and plastics made from sustainable carbon sources. To ensure long-term sustainable growth and competitiveness of the chemical industry, markets for sustainable products will need to be created. We call for **effective, technology neutral incentives to substitute virgin fossil carbon** by recycled materials, sustainable biomass and captured CO₂ to align efforts with European climate and circularity ambitions. **Market pull through product regulation** can help create a viable European market for products from sustainable carbon sources. This provides companies with the opportunity to adapt their value chain, enabling a strong sustainable chemistry sector in Europe. The Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR), Ecodesign for Sustainable Products Regulation (ESPR), and the End-of-life Vehicles Regulation are important market stimuli and guardrails for the uptake of sustainable carbon sources. These regulations are crucial, as they ensure the recyclability and reuse (efficiency) of products. The focus of these regulations should be extended to include all forms of sustainable carbon, not just recycled content. Moreover, **support for innovation** will need to be scaled up. Programmes such as Horizon Europe and the Innovation Fund can play a pivotal role in providing the necessary funding for innovation.

Tools to support a strategic industry

In addition, the Member States ask the Commission to review and, where necessary, alter state aid frameworks as to ensure maximum effect of the presented policy package and to allow for gaps in, though not limited to, the funding of start- and scale up projects concerning sustainable carbon to be closed with state aid (schemes), as well as ensuring the viability of the existing chemical industry while safeguarding the internal level playing field. Product regulation and support for innovation could support a level playing field. Nevertheless, the Member States call for the use of the entire EU policy toolbox, as well as the inclusion of additional **instruments to ensure a global level playing field**, as competition from companies outside of the EU is expected to be fierce. A global level playing field will support the creation of a viable European market.

Sustainable carbon availability

To enable companies to shift to sustainable carbon sources, careful attention should be paid to their availability. To maximise availability, we propose a **sustainable carbon availability strategy**, aligned with both the Waste Framework Directive and the EU Bioeconomy strategy. A strategy could entail the optimisation of sustainable carbon production within the EU, and the possible role of the import of sustainable carbon, when necessary. In addition, it is highly likely that for a considerable amount of time, sustainable carbon will be scarcer and more expensive than fossil carbon sources. Hence, the Member States stress the inclusion of higher R-strategies (e.g., reduce and reuse) and the promotion of efficient use of sustainable carbon.

Consistency and coherency

We call for coherency with related policy frameworks, to ensure **consistent implementation and limit the regulatory burden**. The Member States support updating the European framework governing chemical products (such as REACH), in particular to make the manufacture and use of chemical substances in European industry safer, more sustainable, competitive and future-proof, to enable a more ambitious approach (based on the current scientific assessment approaches) to protect against the risks to human health and the environment, including biodiversity, whilst supporting the competitiveness of businesses by simplifying procedures and giving them greater visibility on the rules and substances that may be subject to future restrictions. Climate policies, such as the Renewable Energy Directive III (REDIII), the Energy Efficiency Directive (EED) and the EU Emissions Trading System (ETS), also apply to large parts of the chemical industry. For instance, the REDIII ensures the sustainability of biomass through sustainability criteria and promotes the cascaded use of biomass, a method which we propose to use for this policy package as well, as to ensure adherence to the ‘do no significant harm’-principle. Additionally, several circularity policies, such as the PPWR and the ESPR, could be used to create demand for products containing every form of sustainable carbon or to reduce carbon demand. When including biomass in product regulations and possible new regulations, its role should be aligned to standardisation for products, the Bioeconomy Strategy and the Regulation on Deforestation-free products. Moreover, the availability of recycled materials is closely related to the Waste Framework Directive, and the use of CO₂ in materials is linked to the Carbon Removal Certification Framework (CRCF). Whilst stimulating the shift to sustainable carbon sources through different components of the policy package, social and socio-economic impact should be considered, aligned with the Just Transition Mechanism of the Green Deal. Lastly, awareness and education of consumers on sustainable carbon is important for the success of this policy package, this for instance relates to the Green Claims Directive.
